

Notes Locales et Provinciales



Le Dr Anderson, surintendant du bureau d'éducation, était à Tignish la semaine dernière, en tournée d'inspection des écoles.

Mgr. J. C. McDonald a visité Québec la semaine dernière.

Hon. John Agnew et Mme Agnew, doivent aller en Angleterre dans le mois de juin.

Rev. S. Boudreault curé d'Égmont Bay était à Charlottetown jeudi dernier.

Rev. Jean Gaudet, curé de Iona, était à Charlottetown, jeudi dernier.

Nous sommes heureux d'apprendre que le Rev. docteur Chiasso, curé de Rustico, est suffisamment rétabli pour pouvoir s'occuper de ses travaux ordinaires. La semaine dernière il est allé à Charlottetown.

L'hon. M. Haszard, premier de la province, est allé à Summerside vendredi après midi.

Nous commençons, cette semaine, la deuxième année de notre journal, nouvelle série, dix-septième année d'existence. Nous espérons que ceux qui nous favorisent de leur patronage, voudront bien nous envoyer par le retour de la maille, le montant du renouvellement de leur abonnement.

Nous avons eu une agréable visite de M. Norbert Poirier de St. Louis, lundi.

M. Pierre Poirier, fils de M. Joseph Poirier de Peterville est arrivé des États Unis, samedi.

La Revd. mère St. Joseph, supérieure du Couvent N. D., Tignish s'est embarquée pour Montréal, mardi.

Avec ce numéro L'IMPARTIAL entre dans sa dix-septième année d'existence. Nous prions donc nos abonnés de bien vouloir nous remettre le prix de leur abonnement.

Mercredi après midi, à quatre heures, la goélette "Gray", capitaine F. Gallant, était au large de l'Étang des Clous et à 4.30 a. m. le lendemain matin le capitaine ordonnait de jeter l'ancre, étant arrivé en face de la ville de Charlottetown, dans le havre. C'est un record pour la "Gray".

Le capitaine Gallant est à prendre une cargaison de melasse à Charlottetown, pour J. H. Myrick et cie. Tignish.

M. et Mme. Melème Chiasson sont arrivés de Lawrence, Mass., vendredi soir dernier.

M. R. H. Montgomery de Ste. Eleanor, qui était allé à Moncton, comme délégué de cette province à la commission ayant rapport à l'industrie des huîtres, est revenu à la fin de la semaine.

M. et Mme. Joseph R. Buote de Coleman étaient à Tignish, la semaine dernière, étant venus aux funérailles de feu Léon Pitre, père de Mme. Buote.

N'oubliez pas le 21 du mois, fête des arbres. Nos institutrices et institutrices surtout doivent se faire une gloire d'embellir l'entourage de leur école. Plantez des arbres, cela vous sera d'une grande utilité un jour.

N'oubliez pas de renouveler votre abonnement. N'oubliez pas que l'abonnement de notre journal est payable d'avance. Envoyez votre dollar par le retour de la maille. Nous commençons une nouvelle année avec ce numéro, par conséquent vous devez nous remettre le prix de votre abonnement sans délai.

Mme. Alphée Ancoïn de Puisseville, Lot 4, qui a été gravement malade pendant l'hiver, est beaucoup mieux. Mardi dernier elle est allée à Howlan station, d'où elle est revenue le même soir.

Une conférence sur "Rome" a été donnée par le Révérend docteur Mounghian, curé de Miscouche, le

5 du courant, dans la salle publique, Miscouche. A lire les commentaires qui ont été envoyés à la presse de Summerside la conférence a été très appréciée. Nous ne doutons pas de cela, car le révérend conférencier est favorablement connu, et sait traiter en maître tout sujet qu'il veut introduire au public. Il y avait aussi un programme musical, vocal et instrumental, à lequel prenaient part Mmes. Doiron, J. B. Gaudet, E. Gaudet et M. Béloni Gaudet et autres. M. J. B. Gaudet présidait à l'assemblée.

M. l'abbé Monbourquette curé d'Arichat, C. B., organise pour les provinces maritimes un grand pèlerinage à Ste Anne de Beaupré, Québec. Un train spécial partira de Moncton le 6 juillet prochain pour transporter les nombreux pèlerins qui tous les ans visitent le sanctuaire de la Grande Thaumaturge du Canada. Le prix du billet, aller et retour, de Moncton à Ste. Anne, sera \$5.50. Des prix réduits seront accordés de Tignish ainsi que de tous les autres points sur la ligne de l'Intercolonial. C'est une excellente chance pour faire un beau voyage à grand marché. Des agents pour vendre les billets et fournir plus amples informations seront nommés plus tard dans chaque localité.—Com.

Necrologie

Est décédée à l'Étang des Clous, le 14 de ce mois, après une longue maladie, soufferte avec résignation et munie de tous les secours de notre sainte Église, Madame Théophile Bernard, née Marie Poirier, à l'âge de 86 ans et deux mois.

Femme chrétienne et charitable elle laisse entre un grand cercle d'amis, un époux et quatre fils, dont deux; Pascal et Pierre sont à Nome, Alaska. Les autres sont Fidèle au toit paternel et Jérôme, demeurant à DeBlois.

Ses funérailles ont eu lieu dimanche après midi à l'église de Tignish, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. J. Fennessey, James Larkin, Eugène Richard, Guillaume Lantaigne, Joseph J. Arsenault et Edmond Gallant.

Elle appartenait aux sociétés suivantes; Ligue de la Croix; Ste. Famille; Rosaire Perpétuel et Sacré Coeur.

Que son âme repose en paix. L'IMPARTIAL offre à la famille éplorée ses sincères condoléances.

Le Journal de Francoise

Après avoir, depuis le premier avril dernier, compté sept années d'existence, et avant d'entrer dans la huitième, le Journal de Francoise, Montréal, suspend sa publication.

Nous regrettons la disparition de cet excellent journal en formulant des vœux pour que sa suspension soit de courte durée.

Road Inspector's Sale

I will sell by public auction on Saturday, May 22nd 1909 at 1 o'clock, p. m. The Rebuilding of Warren's Bridge, Warren's Mills, Lot 18

WM. SINCLAIR Road Inspector.

Echos de la "Batture"

Ça sent l'été à la Batture! Nous reproduisons du Moniteur: "Deux mariages prochains font le sujet des conversations dans les cercles sociaux de Shédiac. M. le docteur L. J. Belliveau épouserait, paraît-il, vers la fin de juin Mlle. Frances Lyons, fille de M. J. M. Lyons, agent en chef des voyageurs pour l'Intercolonial, et M. Charles Gagnon, de Rimouski, conduirait à l'autel, dans une couple de semaines, Mlle. Evangéline Cormier, fille de Madame A. J. Cormier, de cette ville."

M. le jeune Antoine Cormier, ancien élève de l'Université du Collège Saint-Joseph et actuellement étudiant en chirurgie dentaire à un collège quelconque de Baltimore, nous est tout dernièrement arrivé, après une deuxième brillante année d'étude. Notre "pit-Tonie", —comme nous l'appelons dans notre petit local—devra, dans un an, à l'exemple des gradués, s'y mettre, pour combattre les bons com-

bats. D'une intelligence supérieure, d'un cerveau des plus équilibrés, M. Cormier se trouve ipso facto, merveilleuse outillé pour qu'il puisse lui aussi, mettre son grain de sel dans la grosse soupe acadienne; pour qu'il contribue au réveil qui s'effectue chez les siens.

Nous saluons cette année notre jeune "sera dentiste", et pour l'an prochain, au risque qu'il passe à l'insu de nos curieux, nous lui souhaitons bon succès.

M. Joseph D. Melanson de cette ville, typographe au Moniteur, pour suivre sans aucun doute, cette crise coutumière de printemps, s'est, à la grande surprise de ses nombreux amis, envolé vers quelque une de ces folles cités américaines. Il nous paraît actuellement, fort impossible de préciser davantage.

Changeement de propos. Une faute par semaine.

A Shédiac, ce n'est pas que nous parlons plus mal qu'ailleurs, mais il faut bien nous aussi chercher à corriger nos vieux localismes.

Quelle faute contre la langue française, faisons-nous le plus fréquemment?

Modiste! tailleuse! couturière! On ne parle chez nous que de ça; Mais il faudrait savoir en distinguer les véritables significations. Pour ne pas appeler modiste, une tailleuse et bien encore moins une modeste.

Ouvrons "Modiste,—C'est à tort que l'on donne à ce mot le sens de tailleuse, couturière. Modiste signifie; qui fait ou vend des articles de mode, qui s'occupe surtout de faire et vendre des chapeaux. Tailleuse signifie; qui coupe les vêtements de femmes; Couturière; ouvrière en couture.

"BATTURIEN" ce 18 mai 1909

Road Sales

DIVISION No 3, PRINCE CO.

I will sell by public auction the repairs to Roads and Bridges in the above named Division, commencing Tuesday, June 1st, at 8 o'clock a. m., from McWilliams' Cross to Smallman's; the O'Leary Road, from line of Lot 6 Greenhill; same day the Halliburton Road, the Navon Road, the Lock Road, New Road, from Lock Road to O'Leary Road, the Doyle Road, Reserve Road, and Straug Road.

Wednesday, June 2nd, at 8 a. m., Fulton Road, to line of Lot 4, from Fulton Road to Reserve Road; same day the Road from line of Lot 4 to West Point Wharf, and then the Road to Hamilton Road.

Thursday, June 2nd, the Campbell Road and the Hamilton Road to Glenwood Road; from Gorrill's Mills to West Point; the Bulger Road and Isaac Road; same day, the Wolfe Road and Ramsay Road; same day the Road from Glenwood to Landing Bridge.

Friday, June 4th, Road from Hebron to Brae, then to Grand Dyke, the McAllar Road, Beaton and Ferry Road, the Road from line of Lot 6 to Brae Bridge; the Campbell Road.

Saturday, June 5th, the Boulter Road to line of Lot 9, then Mount Royal, then the Road to Barclay Road; same day the Road from Brae Road to McWilliams Cross Roads.

All by-roads not mentioned in the above will be sold each day as they come in.

ALEX. MORRISON, Road Inspector

Tenders for Coal

CHARLOTTETOWN, SUMMERSIDE AND GEORGETOWN, ALSO HOSPITAL FOR INSANE

Department of Public Works, Charlottetown, P. E. I. April 23rd., 1909—

SEALED TENDERS will be received at this office until noon on Monday, May 10, 1909, from any person or persons willing to contract

Lettre D'Ottawa

La vie de courriste parlementaire a tout autant d'exigences que celle des députés. Et le régime de trois séances par jour, auquel le gouvernement a mis, la semaine dernière, la Chambre des Communes, atteint encore plus les journalistes que la députation. Celle-ci peut en prendre à son aise avec les longues séances; les membres de la Tribune de la presse ne le veulent point. Leur absence, il est vrai, n'a pas de conséquence sur la portée des votes, tandis que celle des députés, témoin le vote minime, dans l'affaire Pugsley, ces jours derniers,—en a de fort considérables. Mais, si les députés trouvent la vie dure, depuis quelques semaines, qu'en penseraient nombre d'entre eux, s'ils étaient dans l'obligation de suivre les affaires parlementaires avec la même attention que les représentants des divers journaux de la Puissance, qui siègent au-dessus de l'orateur? Ils s'en plaindraient, c'est un fait acquis. Nous ne prétendons point qu'ils auraient tort.

LE PRÉT DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE

A une majorité de trente-six voix la Chambre des Communes a décidé de prêter au Grand-Tronc-Pacifique la somme de dix millions, à propos de laquelle il y a eu tant de discussion, depuis quelques semaines.

Dès que cette mesure est venue devant la Chambre, il était certain que le gouvernement en avait assuré l'adoption, à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique: il n'a voulu, dans la discussion, consentir à aucun des amendements qu'il proposés la gauche.

M. R. L. Borden a demandé en vain qu'on obligeât le Grand-Tronc-Pacifique, en considération de ce prêt de dix millions, à faire passer par les ports canadiens le trafic que ce chemin de fer transporterait de l'ouest à l'est. M. Borden a exprimé la crainte que le Grand-Tronc, qui exploiterait le nouveau transcontinental, ne dirige ce trafic vers Portland, dans les États Unis, dont il a fait son principal port d'envoi, sur la côte de l'Atlantique.

A ceci, l'opposition répond que le contrat intervenu entre le pays et le Grand-Tronc-Pacifique est net, clair, et oblige ce chemin de fer à suivre les intentions du gouvernement, quant au transport des marchandises. Or, les gouvernants du Canada ne veulent, ni ne peuvent vouloir autre chose que le développement des ports de mer canadiens. Il faudra donc que le Grand-Tronc-Pacifique se conforme à cette volonté; il n'est besoin de nulle clause pour l'y obliger.

M. Ames, oppositonniste, voulait que l'on ne stipulât pas, dans le bill, un taux d'intérêt fixe,—ainsi, 4%—mais qu'on obligeât le Grand Tronc Pacifique à payer le taux même que le pays devra payer aux banquiers qui lui avanceront ces dix millions. M. Ames craint que le pays ne paie plus que quatre pour cent d'intérêt, et ne voudrait pas que le Canada, désireux d'ader à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, déboursât de l'argent pour le faire, sans avoir l'assurance d'en être remboursé.

M. Fielding, à ceci, répliqua: il s'agit d'un opération de banque, le taux de 4 pour cent est raisonnable, et d'après toutes les apparences, il n'y a aucun risque à fixer ce taux.

L'opposition tenta en suite d'obtenir que le gouvernement obligeât l'emprunteur à donner au pays des obligations du Grand-Tronc-Pacifique, pour une somme de dix millions. Encore là, elle subit un échec; et malgré toute la longue discussion qui accompagna ce bill, le Grand-Tronc-Pacifique est aujourd'hui aussi certain de son affaire que s'il avait son argent en portefeuille.

M. PUGSLEY NE DEMISSIONNERA PAS

La Chambre a vidé, ces jours derniers, l'affaire Pugsley-New-Brunswick Central, dont elle attendait le mouvement depuis la rentrée de Pâques.

Alors que M. Pugsley était dans la politique, au Nouveau Brunswick, il fut, en sa qualité de procurer u général de cette province, directeur d'une compagnie de chemin de fer locale où ce gouvernement avait des intérêts.

Une enquête tenue l'an dernier, sur l'ordre du cabinet Hazen, quant aux affaires de cette compagnie, aurait révélé qu'il manquait une somme de \$134,000, à l'actif de ce chemin de fer: et, comme M. Pugsley avait été, de fait, le gérant de cette compagnie, la commission qui tint l'enquête, conclut que M. Pugsley était responsable de ce déficit. Il appert au rapport de cette commission que M. Pugsley n'aurait tenu aucun compte des arguments reçus par la "New-Brunswick Central Railway Co."

L'opposition affirme que M. Pugsley était sous le coup d'une accusation tellement grave qu'il devait, afin de sauvegarder la dignité de la Chambre, donner sa démission de ministre jusqu'au jour où il pourrait se réhabiliter.

Au rapport de la commission Landry, M. Pugsley a reproché une inexactitude complète et voulue, dans un but de partisanerie politique. Avec beaucoup d'habileté, il a mis en contradiction certaines parties du rapport qui l'incrimine, et il s'est attaqué à la personne même des commissaires qui, affirme-t-il, n'ont aucune compétence spéciale dans les affaires qu'ils ont prétendu tirer au clair.

M. Crockett, député conservateur du Nouveau Brunswick, a non moins habilement répondu à M. Pugsley, et, dépositions des témoins à la main, il a affirmé que les contradictions relevées par M. Pugsley dans le rapport de la commission Landry peuvent fort bien s'expliquer et de fait, qu'elles n'en sont pas du tout. Dans ce but, il a relevé certaines parties de la preuve faite à l'enquête et a certainement prononcé un réquisitoire solidement appuyé.

Peut-être ce réquisitoire eût-il été endommagé, si M. Carvell, un partisan de M. Pugsley, l'eût attaqué. Mais un vote "instantané", survenu à un moment où la droite et la gauche, confiantes que le vote n'aurait lieu que dans la soirée, comptaient plusieurs absences, a coupé court au débat. Et, à une majorité réduite, à cause des circonstances, 27 voix,—la plus faible qu'ait eue l'administration Laurier depuis 1896,—la Chambre a décidé qu'il n'y avait nulle raison pour M. Pugsley de donner sa démission.

ON TRAVAIL FERME

La Chambre a encore beaucoup d'ouvrage à faire, si elle veut que la prorogation ait lieu le 19. Il y a le bill du service civil qui occasionnera une assez longue discussion, la nouvelle loi de l'immigration et quelques autres mesures assez importantes.

Où tout ceci nous mènera-t il?

GEORGES PELLETIER.

to supply the Provincial Building, Hospital for the Insane and Provincial Infirmary with coal at per cent of 2240 lbs. to be delivered in the vaults of the above mentioned buildings at the cost of the Cou

Advertisement for Carmes wine. Includes image of a bottle and text: "Aux renouvellement de saison... Le Vin des Carmes... A. Toussaint & Cie, Depositaires Generaux Quebec, P. Q."

Advertisement for a medicinal product. Includes text: "UN REMEDE PRECIEUX CONTRE LE RHUMATISME ET LES MALADIES DE REINS ET DE VESSIE... Extrait fluide de Casarea 1/2 oz... Dose: Une cuillerée à thé après chaque repas, et au coucher."

Advertisement for a public works department. Includes text: "tractor by 1st. September next... Father Morriscy m'a guéri, et je retournai à l'ouvrage une semaine après l'essai de ce traitement... P. M. Shannon"

Advertisement for a physician's advice. Includes text: "PHYSICIAN GIVES ADVICE... Tels Why So Many Suffer from Catarrh and Rheumatism... Une jeune fille qui avait passé de brillants examens, disait à sa mère: 'Maman, j'ai fait de grands progrès dans mes études. Je voudrais pourtant les compléter en apprenant encore la 'psychologie', la 'philologie', la 'paléontologie', la...'"

Advertisement for a hat. Includes text: "GARE LES CHAPEAUX... Une nouvelle peut-être de la race des canards, nous arrive de Suisse. La voici brièvement: Il paraît que les chemins de fer fédéraux viennent de prendre une décision qui ne manquera pas de produire une vive émotion. Si la mode actuelle des chapeaux doit se prolonger pendant la saison des voyages, la direction des chemins de fer suisses appliquera à ce genre de marchandises un tarif spécial, c'est-à-dire que tous les chapeaux de trop grandes dimensions seront considérés, à l'avenir, comme roues de bicyclettes ou de chars. En conséquence, les femmes porteuses de ces coiffures ne pourront plus entrer dans les wagons de voyageurs."

Advertisement for a medical treatment. Includes text: "Il retourne au travail au bout d'une semaine... Mr. P. M. Shannon fut guéri du Catharhe par un simple Traitement du No. 26 de 'Father Morriscy'... Dalhousie, N. B. Nov. 23 1909 Father Morriscy Medicine Co. Ltd. Pendant trois ans j'ai souffert du Catharhe dans la tête, jusqu'en Mars, 1903, et je dus quitter l'ouvrage, dans un moulin à bardeau, après avoir fait l'essai de quatre différentes sortes de remèdes contre le Catharhe et essayé deux médecins qui déclarèrent qu'il n'y avait pas de guérison possible. Un seul traitement de la prescription de J. A. JOHNSTON, M. D., C. M. Médecin—Chirurgien TIGNISH, ILE DU P. E."